Vol. XXXIII — Saint-Boniface, Manitoba, 6 Janvier 1904. — No. 8

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis......$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 41, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNA HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

UN CONTRACTEUR ET SES OUVRIERS

Jeudi soir, les ouvriers de M. J. A. Senécal se réunissaient à ses appartements, à la maison Jean, pour lui présenter leurs souhaits de la nouvelle année et des cadeaux. Une démonstration de ce genre est un événement peu banal, surtout quand on se rappelle les grèves nombreuses qui se sont produites au cours des dernières années à Winnipeg entre patrons et ouvriers.

M. Pâquet, un des contremaîtres, a lu à M. Senécal l'adresse suivante :

Monsieur J. A. Sénécal, Contracteur.

MONSIEUR.

Le jour de l'an est par excellence une fête de famille. Dans tous les foyers on se fait à cette date toutes sortes de bons souhaits; c'est en ces heurés surtout que les enfants témoignent à leur père leur affection et leur dévouement.

Une association d'ouvriers chrétiens n'est-elle pas aussi une une espèce de famille? Et le chef de cette association n'en est-il pas en quelque sorte aussi, le père? C'est ainsi que nous nous plaisons à comprendre les relations qui existent entre notre patron et nous-mêmes.

Nous avons donc pensé vous être agréable en venant vous complimenter au début de l'année 1904; nous avons cru faire une démarche sensible à votre cœur en nous rénnissant tous ensemble pour vous faire nos vœux de bonheur.

Oui, Monsieur, puissiez-vous être heureux, vous qui activez nos bras et procurez du pain à de nombreux ouvriers.

Cette recherche perpétuelle de l'ouvrage demande une somme de travail, de réflexion et d'efforts qui ne nous échappe point.

Pendant que l'ouvrier martelle, façonne et construit, son maître cherche ailleurs la manne du lendemain ; c'est là pour lui un impérieux devoir, car si le lendemain il n'y a plus de besogne, ce sera pour beaucoup le chômage forcé. Nous pouvons vous rendre le témoignage que vous avez toujours été à la hauteur de vos responsabilités, et que vous avez toujours été soucieux de nos intérêts.

Votre dévouement et votre attention bienveillante pour tous ceux qui sont à votre service sont par nous appréciés à leur juste valeur. Aussi le travail est-il facile sous votre direction. Ceux qui provoquent parfois des grèves de l'autre côté de la rivière gagneraient beaucoup à venir étudier le système qui prévaut à Saint-Boniface entre gens de métier.

Laissez-nous vous dire, Monsieur, que nous sommes fiers de la belle réputation que vous vous êtes faite parmi les architectes du pays Vos œuvres, les institutions religieuses surtout, dont vous avez doté Saint-Boniface et nos paroisses françaises, diront longtemps votre mérite et votre talent.

Vous avez su allier dans ces œuvres multiples le gracieux au solide, l'élégant au commode, le brillant au durable.

Les édifices sortis de vos mains vous rendent hommage tous les jours.

S'il était possible de réunir en un seul endroit toutes vos constructions, quel joli et artistique village on pourrait faire!

Mais outre la sphère où vous avez gagné votre vie, il en est d'autres où vous avez également bien servi vos compatriotes. Ancien préfet de la municipalité de Saint-François-Xavier et ancien maire de Saint-Boniface sont des titres qui attestent de votre esprit public et de l'intérêt que vous avez toujours porté à l'avancement et au développement des localités où vous résidiez. Vous avez toujours été aussi bon citoyen que vous êtes bon patron.

Nous finissons en vous réitérant nos vœux les plus ardents de santé et de prospérité pour vous et les votres.

A ces vœux nous voulons joindre de modestes cadeaux que nous vous prions d'accepter comme souvenir de l'année qui s'en va et comme augure heureux pour l'année qui commence.

A la fin de cette adresse, un ouvrier, M. Noël, présenta au héros de la démonstration de riches cadeaux: une canne de prix, une plume-fontaine, une tabagie complète, pourvue surtout d'une pipe d'un fin travail, montée en or et d'un ambre de valeur ; enfin un chèque d'un joli montant, que M. Senécal a fait parvenir, depuis, aux autorité de l'Hospice Taché. M. Senécal, quoique pris par surprise, fit une réponse bien appropriée à la circontance; il remercia avec effusion ses fidèles ouvriers de lui donner une haute marque d'estime et de confiance ; ce sera, dit-il, mon ambition de mériter de plus en plus et de mieux en mieux les paroles bienveillantes que vous m'avez adressés. A mon tour je puis vous dire que l'ouvrage m'est facile avec une équipe d'ouvriers aussi dociles, aussi compétents et aussi bien disposés que vous l'êtes. Je remercie donc de grand cœur mes ouvriers et je bois à leur prospérité. Que l'année 1904 soit pour vous tous bonne et heureuse.

M. J. C. Smith, l'un des contre-maîtres de M. Senécal, répondit à ce toast par un discours d'un à-propos et d'un tact remarquables.

D'autres discours suivirent, puis on fraternisa ensemble pendant plusieurs heures. Encore une fois cet événement est un indice des bonnes relations qui existent à Saint-Boniface entre patrons et ouvriers. Aussi nos félicitations s'adressent-elles aux uns et aux autres.

La veillée des Anges

Tandis qu'en sa crèche, il sommeille,
Voici, par la fente, au-dessus,
Qu'un rayon d'étoile vermeille
Luit au front de l'Enfant Jésus :

Et, par ce chemin de lumière,
Descendent en ce pauvre lieu,
Le long des angles de la pierre,
Les petits anges du bon Dieu.

Ils ont plié leur aile blanche
Pour entrer dans l'humble réduit ;
C'est une vivante avalanche
Qui vient, qui tombe, mais sans bruit ;

Car, voyant l'Enfant qui repose,
Les premiers arrivés ont mis
Leur doigt contre leur lèvre rose,
Pour faire signe à leurs amis.

On s'incline, on prie, on adore ;
Et d'un œil gaiement étonné,
On regarde, et regarde encore,
Le roi des anges nouveau-né.

Sur cet Enfant si doux, si frêle,
Penchés et le cœur attendri,
Dix, vingt, trente, étalent leur aile,
Comme un rideau, comme un abri.

D'autres aux fentes de l'Etable
Glissent la mousse du rocher ;
Mais l'Enfant est Dieu véritable,
Et de lui nul n'ose approcher.

De loin, on admire, on écoute ;
Et l'on chuchotte, de bien loin ;
"L'aube va l'éveiller sans doute ;
Attendons ; prenons-en grand soin.

"Qu'à son réveil, il nous sourie,
Ce roi dont nous sommes le cœur ;
Ce fils qui ressemble à Marie
Comme le jour ressemble au jour.

"Semons des fleurs sur cette paille,
Des fleurs sur ces murs nus et froids !......
—Mais, dit un ange qui travaille,
Pourquoi dort-il, les bras en croix ?........

Un autre dit : "Là, sur ses langes,
Le vent souffle : il le faut couvrir."
Un autre encor : "Ce roi des anges,
Il est homme ; il pourra souffrir !"

Tous, inquiets à ces paroles,
Se sont arrêtés, en tremblant
Comme au vent d'été, les corolles
De rose blanch et de lis blanc.

Tous, les yeux sur ce roi, leur maître,
N'osent plus voler, ni courir :
—"Ah ! dit l'un d'eux, s'il vient de naître,
S'il est homme, il peut donc......mourir !"

Sans bruit, autour de l'humble couche,
Tous vont en hâte se serrer ;
Ils veillent, le doigt sur la bouche :
Mais tous se sont mis à pleurer.

P. V. DeLAPORTE, S. J.

PRATIQUE DANGEREUSE

Expérimenter des remèdes pour le plaisir de la chose est une pratique dangereuse et absurde. Pour le rhume, la toux, la grippe, la coqueluche, la bronchite, il n'y a qu'un remède, le BAUME RHUMAL qui donne satisfaction.

Le Manitoba.

Mercredi 6 Janvier 1904

AU CLUB CONSERVATEUR

Le Club Conservateur de Saint-Boniface a ré-ouvert ses salles, hier soir, après avoir chômé pendant quelques semaines. Le club a changé de local; on est maintenant installé dans le bloc Lauzon, ou le nouveau Bazar. La grande salle du nouveau Bazar est très coquette; les teintes en sont bleu pâle, les peintures reluisantes, les meubles tout neufs.

Ce club est ouvert à ses membres tous les jours jusqu'à 11 heures du soir. On trouvera là des journaux, des cartes et autres passe-temps.

⁂

Hier soir l'on distinguait parmi ceux qui étaient présents: L'Hon. M. Rogers, ministre des Travaux Publics, l'Hon. Sénateur Bernier, l'Hon. A. A. C. LaRivière; Son Honneur le Maire Turenne; M. J. A. F. Bleau, président du Club, etc.

Un orchestre avait été retenu pour la circonstance et a fait une musique réellement excellente.

Il y eut discours. L'Hon. M. Rogers a été le premier invité à adresser la parole. Il a été reçu avec force applaudissements; et ces applaudissements se sont répétés fréquemment pendant tout le discours. Le ministre des Travaux Publics n'a fait qu'effleurer les questions politiques; ses remarques ont surtout porté sur l'organisation du parti en vue des prochaines élections; si, a-t-il dit, nous avons eu des surprises aux dernières élections, il faut les attribuer à des lacunes dans notre organisation. Faisons en sorte que le passé ne se répète pas; soyons vigilants, soyons actifs, soyons constamment sur la brèche; à ce prix là seulement nous aurons la victoire. M. Rogers a fait un gracieux éloge du député de Provencher qu'il salua comme le futur vainqueur de la lutte qui s'organise en ce moment dans le comté. Le ministre des Travaux Publics déclare qu'il connait M. LaRivière depuis de longues années et que, à l'instar de beaucoup, il l'a toujours considéré comme l'un des membres les plus distingués et les plus influents de la Chambre des Communes.

L'Hon Sénateur Bernier fut l'orateur suivant.

Il corrobora les remarques de l'Hon. M. Rogers touchant l'organisation du parti et demanda à tous de prendre exemple du passé pour écarter tout danger dans l'avenir. M. le Sénateur demanda à ceux qui étaient présents de travailler de toutes leurs forces à renouveler le mandat de l'Hon. M. LaRivière. M. LaRivière, dit-il, a rendu de nombreux services à sa province et à ses compatriotes. Il importe donc que ses compotriotes lui témoignent de l'estime et du dévouement; il n'y a guère dans les circonstances qu'une éclatante victoire qui soit une reconnaissance véritable des services qu'il a rendus. En dehors des personnalités des candidats il faut de plus considréer les principes représentés par les candidats dans les élections. M. LaRivière représente le parti conservateur. Or le parti conservateur a été le plus efficace artisan de notre grandeur et de notre prospérité nationales.

L'hon. M. LaRivière suivit M. Bernier. Son discours a été haché d'applaudissements nourris. M. LaRivière commença par féliciter le club conservateur de s'être si bien installé et [illegible] mis dans une toilette cordia[illegible]tte pour recevoir ses [illegible] ses qui [illegible] M. le député de procurer un [illegible] leurs petites [illegible] ensuite Messieurs de l'Orchestre Saint-Boniface ont aussi droit notre reconnaissance pour av[oir] si bien rehaussé cette petite fête de famille par leurs morceaux choisis.

Nous offrons de plus nos remerciments sincères à toutes personnes charitables qui ont

[f]édéral ne gagnera pas de votes avec ces deux ajouts dans le comté de Provencher. M. LaRivière déclare qu'il n'est pas encore candidat puisque les Chambres ne sont pas encore dissoutes, mais qu'il le sera aussitôt que Sir Wilfrid Laurier en appellera au peuple.

MM. J. B Lauzon, O. Bordeleau, A. Cléroux et A. Potvin furent aussi invités à parler et firent tous de jolis discours de circonstance.

Notes Politiques

Les libéraux se réuniront demain en convention et feront le choix d'un candidat dans Provencher.

⁂

Nous invitons de nouveau nos amis à se metire sans retard à l'œuvre pour assurer le triomphe de l'Hon. M. LaRivière quand aura lieu l'appel au peuple. Cet appel ne saurait tarder. On nous annonce un regain d'activité extraordinaire chez les conservateurs dans tout le pays. Ne restons pas en arrière.

⁂

Le gouvernement Laurier pourrait bien sombrer aux prochaines élections. L'élection de Renfrew-nord indique très clairement de quel côté se tourne le sentiment populaire dons Ontario. Il y pourrait bien y avoir là une dégringolade en règle! Dans Québec, les conservateurs auront des candidats très forts.

Les Provinces Maritimes se prononceront, selon toute apparences, pour M. Borden. Quant au Manitoba et au Nord-Ouest, il est admis que les conservateurs y déchocheront facilement la timbale.

Cartier et Laurier

(*L'Evénement du* 27 *nov.* 1903)

Personne aujourd'hui ne conteste la valeur de sir George Etienne Cartier, comme homme d'Etat.

Il reste toujours le politique canadien-français le plus éminent que notre race ait produit.

Juste, ferme, énergique, clairvoyant, dévoué à ses compatriotes, confiant dans l'avenir de son pays il a marqué dans notre histoire une empreinte qu'aucun autre n'a encore réussi à faire oublier.

Ce fut un patriote et un homme politique remarquable.

Sir Wilfrid Laurier lui-même se réclame quelque fois des principes de Sir George pour se mieux poser auprès des conservateurs oublieux de leur passé, et nous n'entendons plus aucun libéral jeter l'injure à la mémoire de ce grand homme.

Ils sont probablement satisfaits de la besogne faite par leurs devanciers.

Nul, en effet, n'a essuyé plus d'avanies de la part de ses adversaires. Ceux qui ont aimé Cartier, ceux qui ne l'ont pas connu mais qui ne l'admirent pas moins dans ses œuvres, se sentent encore la colère au cœur quand ils relisent ces colonnes d'outrages, de mensonges et de calomnies que la presse libérale déversait chaque jour contre le chef politique des Canadiens-français. L'on sait que, très fier pour ses compatriotes, sir George refusa d'accepter de Londres une décoration inférieure à celles offertes à ses collègues anglais après la Confédération. Les motifs qui appuyaient son refus furent jugés si dignes en Angleterre que, pour réparer l'injustice commise à son égard, on le créa baronet.

L'incident tournait à l'honneur de tous les Canadiens-français. Et pourtant, loin d'applaudir, ou tout au moins de se taire, le parti libéral redoubla d'infamies. Cartier fut dénoncé par eux comme le dernier des misérables.

Ne conviendrait-il pas que les Canadiens-français se souvinssent un peu plus du passé dans les luttes actuelles. Un trop grand nombre d'entre eux sont portés à l'oublier quand il s'agit de sir Wilfrid Laurier.

Toute la tactique du parti libéral consiste à masquer ses fautes du nom de sir Wilfrid et à transformer la discussion des affaires publiques en une question nationale. Veut-on discuter, que la presse libérale répond aussitôt: c'est M. Laurier qui a fait cela et M. Laurier est un des nôtres. Nécessairement, la riposte frappe sur le premier-ministre puisque tous les coupables s'en servent comme d'un bouclier. Pourtant, la vigueur de la polémique d'aujourd'hui n'est rien comparée à la violenceet à l'infâmie de la polémique menée par le parti libéral contre sir George Cartier.

Cartier était-il moins canadien-français que sir Wilfrid Laurier?

Pas un canadien-français ne voudrait le prétendre.

Pourquoi donc serait-il défendu de discuter convenablement les actes et même la personnalité de M. Laurier, quand on s'est si peu gêné pour détruire et salir Cartier?

Une Catastrophe Effrayante!

Chicago—Environ cinq cent-cinquante personnes ont été tuées en dix minutes mercredi dans un incendie à l'Iroquois Theatre, le plus nouveau, le plus grand, théâtre de Chicago. On ne s'accorde pas sur le chiffre des morts et des blessés.

Le police dit qu'il y a sept cent trente-six morts. Les journaux disent huit cent soixante-deux

Quelques-unes des victimes ont été brûlées vives, plusieurs ont été suffoquées par le gaz et un grand nombre ont été foulées aux pieds et tuées dans la poussée insensée de l'auditoire éperdu vers les portes. Il faudra plusieurs jours encore pour connaître le nombre exact des morts et peut-être plusieurs jours pour les identifier tous. C'est par douzaines dans les salles des entrepreneurs de pompes funèbres, aux postes de police et aux hôpitaux que se sont entassées les victimes; l'identification est très difficile, cela se conçoit. chez ces morts.

Leurs vêtements sont en lambeaux ou réduits en cendres, et leurs figures ont été tellement broyées sous les talons de la foule qui les avait terrassés dans sa course folle vers les portes, qu'ils sont tout à fait méconnaissables.

Le feu a éclaté au deuxième acte de la pièce intitulée "Bluebeard," la première représentation, donnée au théâtre depuis son érection.

La troupe d'acteurs qui était très nombreuse a pu sortir dans la rue sans accident; mais plusieurs des acteurs ont été forcés de fuir dans la neige sans autres vêtements que leurs costumes de théâtre. Quelques membres de la troupe ont reçu quelques légères blessures, mais aucun n'a été blessé sérieusement.

On ne s'accorde pas sur l'origine du feu; mais on pense qu'un fil électrique s'est rompu et a mis le feu aux décors.

Le feu s'est vite propagé au devant de la scène et le chœur qui était à chanté s'est précipité dans les coulisses en jetant des cris d'effroi.

Jusqu'alors, le feu n'était pas sérieux et aurait peut-être pu être maîtrisé si le rideau en amiante n'avait pas refusé de fonctionner.

Aussitôt qu'on a découvert le feu, Eddie Foy, le comique de la troupe, a crié de descendre le rideau On l'a descendu jusqu'à mi-chemin, mais il s'est arrêté là.

Cela a fait une espèce de cheminée et les portes qui avaient été ouvertes ont fourni un tirage qui a donné libre cours au feu. Avec un rugissement, les flammes se sont élancées à travers l'ouverture pardessus les têtes de ceux qui étaient dans le parterre et atteignant ceux du premier balcon, les a brûlés à vif.

Immédiatement après, il y eut une explosion qui fit sauter tout le toit et a mis le grand vitrage du toit en morceaux. Aussitôt que le feu a été en avant du rideau, un homme a crié: "Au feu, au feu!" et tout l'auditoire s'est levé comme un seul homme, et le désordre a commencé.

Un confrère fait à ce sujet les justes réflexions suivantes:

"L'épouvantable désastre, dont les dépêches nous rapportent les détails, devrait servir de leçon à toutes les villes dans lesquelles il y a de grandes salles de théâtres et de réunion.

Le théâtre dans lequel viennent d'avoir lieu tant de pertes de vie, avait été construit selon toutes les règles et toutes les lois de l'art moderne.

Nous avons dans nos villes canadiennes des édifices qui ne sont pas construits avec autant de soin. Les gens d'expérience se sentent mal à l'aise quand ils mettent le pied dans certains de ces édifices.

Dans la plupart de nos théâtres, l'on fume, l'on jette à terre des allumettes, etc., etc.,

Les autorités municipales n'ont pas de système d'inspection.

Une inspection sévère devrait avoir lieu sans retard, de toutes nos manufactures, de tous nos théâtres et lieux de réunion, en vue de constater quelles sont les précautions à prendre.

Ce qui est vrai de nos lieux de réunion, est vrai aussi de nos églises.

La plupart du temps, presque toutes les portes en sont fermées. S'il y avait une panique, les résultats seraient désastreux.

Lettre ouverte à M. H. d'Hellencourt

REDACTEUR DE "L'ECHO DU MANITOBA."

Sous ce titre nous recevons d'un correspondant la lettre suivante, avec prière de publier:

MONSIEUR,

Vous avez publié dans votre journal, en date du 24 décembre, un article intitulé.—"*La North-west-Review et les conservateurs*"

Vous y affirmez que "*les têtes dirigeantes du clergé*" optent injustement pour le parti conservateur.

Vous y prétendez que la meilleure façon d'améliorer notre situation scolaire....est de ne point s'en occuper!

Et vous y dites, de plus, que cette cause est sainte! Si vraiment vous le croyez, pourquoi, Monsieur, ne pas agir en conséquence?

Pourquoi n'acceptez-vous pas, en vrai catholique, les directions données à ce sujet par l'autorité religieuse?

Pourquoi voulez-vous faire oublier que "*cette question n'a pas été réglée....mais sacrifiée*"?

Pourquoi nous taxer, nous catholiques qui ne pouvons pas rester muets tant qu'existera l'injustice dont nous souffrons, pourquoi nous taxez-vous "*d'ambitieux et de fanatiques*"?

De deux choses l'une: ou vous êtes catholique, ou vous ne l'êtes pas?

Si vous l'êtes, vous devez savoir que nos écoles ont été supprimées à l'encontre de toute justice....tout comme vous savez que notre devoir est de lutter sans cesse pour leur rétablissement. Si vous pensez le contraire, ayez, Monsieur, la franchise de vous dire publiquement l'adversaire de la cause catholique et française au Manitoba.

A. Z.

IMMIGRATION! UN ETAT DE CHOSES DEPLORABLE

Le dernier rapport du Commerce et de la Navigation renferme des faits bien propres à nous ouvrir les yeux.

Le flot de l'immigration des nôtres vers les Etats-Unis va toujours grandissant.

En 1897, la valeur des effets mobiliers, appartenant aux familles canadiennes qui nous ont laissés pour les Etats-Unis, s'est élevée à la somme de $874,220.

L'an dernier, cette valeur a atteint le chiffre énorme de $1,238,329.

Si notre pays était si prospère, comme nons le chantent tous les journaux rouges depuis 1897, cet état de choses déplorable existerait-il?

Certainement que non.

Nous sommes un jeune pays envers qui la nature s'est montrée on ne peut plus prodigue. Nos ressources naturelles sont immenses. Nos forêts, nos mines sont de toute richesse.

Quels puissants et magnifiques pouvoirs hydrauliques sont les nôtres!

Nos vastes territoires, avec leur sol si propre à la culture, peuvent donner place à des milliers et des milliers de colons.

Nos voisins, avec des ressources naturelles analogues, ont grandi et prospéré avec une rapidité étonnante. C'est aujourd'hui le pays le plus riche du monde entier.

Qu'ont fait nos voisins?

Ils ont protégé leurs industries, leurs commerce, leur agriculture, contre l'invasion étrangère.

Ce qui a été bon pour eux pourquoi ne le serait-ce pas pour nous.

Nous vous le demandons

Comme nous sommes peu logiques!

Pendant que nos ouvriers désertent le sol natal qui leur refuse le pain de chaque jour, faute d'une protection plus effective pour nos industries, notre agriculture, notre commerce, que fait le gouvernement de ce grand homme que nous avons placé à la tête de nos affaires? Avec Sifton comme instrument, il importe à grands frais les rebuts des vieux pays pour leur donner nos meilleures terres, le patrimoine de nos enfants.

Cet état de choses est déplorable. —*Le Journal*

C. O. F.

L'Election des officiers de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques a donné le résultat suivant: Chef Ranger, J. Ernest Cyr; Vice Chef Ranger, Joseph N. Senez; Ancien Chef Ranger, I. J. Lavoie; Sec. Archiviste, J. A. Prendergast; Sec. Financier, Joseph Mager; Trésorier, J. A. Marion; Syndics, D. Senez, C. A. Lemieux et Lig. Gagné; Délégué J. Ernest Cyr; Substitut, H. Béliveau.

C. M. B. A.

Les élections de la C. M. B. A. ont eu lieu lundi soir:

Président: M. T. Bertrand, 1er Vice président: M Jos Bernier, 2em Vice Président: M. C. A. Lemieux; Sec. Arch. M. A. C. LaRivière; Ass. Sec. Arch. M. H Collin: Sec. Financier: M. Paul Gagnon; Trésorier: M. Henri Cusson, Com. Ord: M. J. A. F. Bleau; sentinelle M. Thos Beaulieu; syndics: MM. A Lemay, R. Guilbault, L. Laurendeau, J. A. Cusson et C. A. Lemieux.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La farine a augmenté de 10 cts le sac.

—Demain, ouverture de la Législature Provinciale.

—L'école industrielle de Fort Qu'appelle a été complètement détruite par un incendie lundi dernier.

—Aux lecteurs du MANITOBA: Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—Madame J. Holland, de Warroad, Minn., est en promenade avec ses enfants chez sa mère, Mde Gauvin.

—Nous apprenons avec plaisir que l'enfant de M. J. P. O Allaire, qui avait été gravement malade, est maintenant hors de danger.

Nos marchands locaux se disent satisfaits des affaires du mois de décembre et spécialement du temps des fêtes. Tant mieux!

—Les élèves du Collège, du Couvent et de l'Académie Provencher retournent à leurs classes après d'assez longues vacances de Noël.

—L'Hôtel Grand Central donnait au jour de l'An, un menu très recherché à ses hôtes. M. Bénard, le populaire propriétaire, avait aussi fait décorer ses salles à diner de fort jolie façon.

—M. Alexandre Lacroix désire annoncer au public qu'il ouvrira un étal de boucherie à Norwood, samedi le 9 janvier prochain et invite ses amis et le public à lui rendre visite.

—MM. Andrews et Bernier, avocats viennent d'ajouter un nouveau téléphone à leur bureau. Ceux qui désireront s'adresser à M. Bernier voudront bien sonner le No. 2640.

—Nous espérons toujours que la Compagnie des Tramways nous donnera un jour ou l'autre de la lumière électrique dans nos rues, ainsi qu'elle s'y est engagée. Cette compagnie prend bien du temps à nous servir à Saint-Boniface. Pourquoi marcher avec cette lenteur de cul-de-jatte?

—M. l'inspecteur Goulet est revenu lundi d'un voyage de quelques jours à Chicago. M. Goulet se trouvait à Chicago lors de l'incendie épouvantable qui a causé la mort de 800 personnes, dans un théatre; il rapporte de cet événement un souvenir très pénible. Le tout s'est passé avec une rapidité effrayante.

—Un regrettable accident est arrivé hier à la "Crown Grain Co", de Saint-Boniface. M. J.B. Lafrance est tombé d'un élévateur, d'une hauteur d'environ 65 pieds. Il a été gravement blessé. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital; il se portait ce matin, aussi bien que possible dans les circonstances.

—Les Sœurs de la Charité de l'Hospice Taché remercient bien cordialement les Dames Patronesses qui se sont dépensées pour procurer un bel arbre de Noël à leurs petites orphelines. Les Messieurs de l'Orchestre de Saint-Boniface ont aussi droit à notre reconnaissance pour avoir si bien rehaussé cette petite fête de famille par leurs morceaux choisis.

Nous offrons de plus nos remerciments sincères à toutes les personnes charitables qui nous ont favorisés de leurs dons généreux à l'occasion du Nouvel An.

L'HOSPICE TACHE.

—Une trentaine d'amis se rendaient lundi soir chez M. David Houle pour s'amuser durant une veillée avec lui. M. Houle a été d'une hospitalité si cordiale et si généreuse que ses amis ne l'oublieront pas de sitôt. Il y eut chants, discours et joyeux révillons.

Des réunions comme celles-là sont de nature à resserrer les liens d'amitié qui doivent unir entre eux les jeunes gens d'une même ville. M. Houle a fait remarquer combien il était heureux de recevoir une si nombreuse visite, et cette nombreuse visite lui a témoigné combien elle était heureuse d'être reçu par un hôte si aimable.

ARBORICULTURE

Les propriétaires qui désirent faire des plantations d'arbres sur leurs terres pourront, en s'adressant à M E. Stewart, Surintendant Forestier, Ministère de l'Intérieur, Ottawa, obtenir des renseignements concernant la distribution gratuite d'arbres forestiers.

Il faut écrire avant le mois de mars, afin d'avoir droit à la distribution gratuite de 1905; sans quoi, il faudra attendre à l'année suivante.

NAISSANCE

En cette ville le 31 décembre Mde Telesphore Pelletier, une fille.

CRHONIQUE de LA PROVNICE

BRUXELLES, MANITOBA

Le 23 déc. deux belges de cette localité ont été envoyés à Winnipeg, aux mains du détectit McKenzie, sous la charge d'avoir criminellement incendié une étable appartenant à un fermier de cette localité. Les prisonniers s'appellent Frank et Joseph Keigen, natifs du Luxembourg belge. L'un des accusés est marié, un troisième individu, également belge nommé Paulin Agarand, accusé de complicité et mis en liberté provisoire, devra comparaître le 6 janvier devant les juges de paix L. Hacault et D. Thérien qui avaient décerné le "commitment" des deux accusés. C'est le père de ceux-ci J. P. Kergen, fermier de Bruxelles, qui a cautionné pour P. Agarand.

Dans le Monde Religieux

Dom Bernier, C. R. I. C., fils de l'Hon. sénateur Bernier, est parti mercredi pour Vègreville Alberta, où il exercera le ministère. Il était accompagné du Frère Rodrigue, fils de M. S. Rodrigue, de St Vital. Ces deux religieux établiront leur résidence à environ 60 milles des chars.

AGE CRITIQUE

Tous les symptômes occasionnés par l'âge critique guéris par les pilules de longue vie du chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

NOTICE

Public notice is hereby given that an application will be made to the Legislative Assembly of Manitoba, at its next session for an act incorporating "L'Institut de Notre Dame des Missions" with power to do charitable works, teaching, education and generally all act acts pertaining there to.

JOSEPH BERNIER
Applicants Sollicitor.
Dated at Winnipeg, Dec. 16, 1903.

NOTICE

Public notice is hereby given that an application will be made to the Legislative Assembly of Manitoba, at its next session, for an act legalizing by-law 215 of the Town of Saint Boniface whereby to amend bylaw 199 and 200.

JOSEPH BERNIER
Applicants, Solicitor
Dated at Winnipeg, Dec. 16, 1903.

LE CADEAU INATTENDU

CONTE DE NOEL

L'approche de Noël, dit Lineuil, me rend littéralement fou. Tout ce que les conteurs de France ou d'Angleterre ont écrit de plus dithyrambique à ce sujet reste au-dessous de mon enthousiasme. L'ère du bonheur commence, pour moi, le 24 décembre et se prolonge jusqu'au surlendemain. Pendant ces heures délicieuses, je ne sais rien refuser à personne; je remettrais leurs offenses aux plus cruels de mes ennemis. Croyez que ce n'est pas sans raison.

Peu d'hommes ont eu de plus jolis Noëls que moi durant leur enfance et certes, pas un sur cent millions n'en eut un pareil à celui qui m'échut dans le courant de ma vingt-cinquième année.

A cette époque, j'étais sur le point d'être fiancé à Jacqueline Caylus. La nature avait départi à cette jeune fille le visage qui pouvait le mieux me plaire au monde. [...] comme les ondines, éblou[...]

Scie circulaire [...] au printemps, [...]neries, Piles sèches, Bobines, Lampes électriques, Appliqués, Réparations et entretien.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
A la Lumière Electrique

Robins[...]
400-40[...]

vieillir doucement entre elle et nos enfants, ah! je n'imaginais pas de plus beau sort.

Ce bonheur allait m'être donné. Nous avions convenu que les fiançailles seraient annoncées pendant le réveillon du 24 décembre 1893, au château de Vigneroile, où les Caylus séjournaient jusqu'à la mi-hiver. Oui, ce bonheur allait m'être donné. Mais il me fut repris. Mon père, homme innocent en affaires, avait comme tant d'autres, délégué le soin de placer et de faire fructifier son argent à un homme de confiance. Il faut dire qu'il ne faisait que suivre une tradition de famille. Depuis trois générations, la banque Thorel et Cie régissait notre fortune. A l'insu de tout le monde, le dernier représentant des Thorel avait creusé sa propre ruine. Le matin du 22 décembre, la mine éclata. On trouva Thorel foudroyé par l'acide prussique, on apprit que le passif, comme ils disent, noyait irrémédiablement l'actif. Ils ne nous restait plus que quelques biens patrimoniaux, de quoi vivre chichement à la campagne...Et il ne fallait plus penser aux fiançailles!

A coup sûr, les Caylus n'étaient pas avides; mais ils n'en avaient pas moins un sens exact de l'équilibre des dots. Pierre Caylus, modeste de goûts, désintéressé généreux même, croyait qu'un père doit veiller à la sécurité de ses enfants. Mes [...]rts, moi même, trouvions cela très jus[te]. [...]e rendis au château de Vigneroile [...] désespoir au cœur, pour annoncer [...] rendre leur parole à M. et à [...]ylus.

Je fus accueilli avec la plus vive sympathie. M. Caylus, surtout, se montra péniblement affecté de notre malheur: il avait les larmes aux yeux.

Toutefois, lorsque je lui déclarai que j'étais venu lui rendre sa parole, il ne fit aucune objection. Dans le fait, il se contenta de me serrer la main, en silence, d'un air d'approbation et de pitié, et cette façon de répondre me parut plus délicate que des phrases.

Il me pria, néanmoins, de rester au château jusqu'au matin de Noël. J'avais un tel désir de vivre encore un peu auprès de Jacqueline, avant de la quitter pour toujours, que je ne me sentis pas la force de refuser. Ce furent deux journées terribles et douces. La désolation de Jacqueline doublait la mienne. Elle montrait des paupières fripées par les larmes, des lèvres contractées par un amer chagrin et, plusieurs fois par jours, éclatait en sanglots.

On ne nous laissait pas en tête-à-tête, mais on ne nous empêchait pas non plus de nous voir;—nous avions tout loisir d'échanger des regards d'amour et de détresse.

Le réveillon fut particulièrement pénible Il s'y trouvait quelques voisins de campagne, gens simples, loquaces et rudes dont la gaieté était bien fatigante. Ils nous condamnèrent trois heures d'horloge, au supplice de leurs saillies. Enfin, ils partirent peu après minuit.

M. Caylus ne me permit pas d'aller me coucher tout de suite. Le champagne l'avait un peu animé. Il montrait une vivacité qui m'eut semblé charmante en d'autres circonstances, car c'était un homme pétillant d'esprit, mais qui, en ce moment me faisai souffrir davantage. Il finit, cependant par faire mine de se retirer. Mais auparavant, il demanda:

—Tout le monde a-t-il mis ses souliers dans la cheminée?

C'était une manie chez lui; il voulait que tous ceux qui logeaient au château dans la nuit de Noël, grands et petits, hôtes et serviteurs, obéissent à la coutume séculaire. Il n'y manquait pas lui-même. Il voulut absolument que je misse une paire de bottines (c'était de lourdes chaussures de route) dans la cheminée de la grande salle à manger du château. Alors, seulement, il me rendit la liberté.

* * *

Je passai une nuit atroce. J'aurais attendu ma dernière heure que mon désespoir n'eût pas été plus épouvantable. N'était-ce pas une sorte de condamnation à mort que d'être séparé à jamais de cette Jacqueline avec qui j'avais fait tant de rêves délicieux, avec qui, trois jours auparavant, j'étais sûr de terminer mon pèlerinage terrestre? Je ne sais pas trop comment je finis par m'endormir. Le fait est qu'il faisait grand jour quand j'ouvris les yeux Je fis rapidement ma toilette et je passai dans l'immense salle à manger de Vigneroile. Mes hôtes s'y trouvaient déjà depuis quelque temps. J'échangeai le salut matinal avec M. et Mme Caylus, et j'embrassai les deux enfants, en extase devant les merveilles qui étaient venues par la cheminée. et, au souvenir du ravissant Noël de 1894, je me sentis défaillir.

—Eh bien! s'écria M. Caylus avec une gaîté intempestive on ne s'enquiert pas de ce que Noël a mis dans nos souliers?

J'abaissai les yeux vers la cheminée: et je ne vis pas trace de mes souliers M Caylus souriait, Jacqueline était rose et comme intimidée. Soudain, j'eus comme une sorte d'éblouissement. Sous la jupe de Jacqueline une grosse bottine venait d'apparaître, qui vacillait, qui virvoltait, autour du petit pied.

Je demeurai abasourdi, avec la sensation vague d'une plaisanterie, avec l'instinct aussi de quelque chose de grave et de décisif. J'entendis la voix de M. Caylus comme dans un rêve:

—Eh bien! vous n'êtes donc pas content de votre lot?

Je crus devenir fou. Une joie de prodigue baigna mon être; mon cœur roulait comme une eau de torrent contre les pierres... Je m'avançai en chancelant vers Jacqueline... La petite tête blonde s'abandonna sur mon épaule, et nous nous mîmes à pleurer de bonheur... Puis, je me jetai sur M. Caylus; je couvris son vieux visage de baisers;

—Bon! bon! faisait cet homme excellent... Avouez que si la plaisanterie pouvait être plus fine, elle ne pouvait être meilleure!

J. H. ROSNY.

A l'enclos

VENTE A L'ENCHERE

Une vache sandré âgé d'environ 4 ans, mise à l'enclos public le 8 courant, sera mise en vente à l'enchère le 9 janvier 1904 à 2 P. M. à l'enclos public, en arrière de l'Hotel de Ville.

LIG. GAGNE
Gardien d'Enclos.
Saint-Boniface, 23 Dec. 1903.